



FCL HOCKEY - RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2019-2020

Résultat de l'exercice

L'exercice 2019-2020 enregistre un bénéfice de 38 132€ contre 2954 € en 2018-2019.

Ressources

Les produits d'exploitation sont en baisse de 6,8%, ils représentent un total de 178K€. Les ressources principales se décomposent de la manière suivante :

	30/06/2019	%	30/06/2020	%	variation En valeur/ 2019
Cotisations	80365	42%	88200	49,4%	+7835
Ventes (boutique/ bar)	28020	14.6%	18669	10,4%	-9351
Sponsoring mécénat	22350	11.7%	13204	7,4%	-9146
Subventions	25950	13.6%	26150	14,7%	+200
stages	15059	7.9%	12105	6,8%	-2954
écoles	5 466	2.9%	3521	2%	-1945
Autres : dons particuliers, calendriers, participation voyages, bricocup...	13 993	7.3%	16362	9,3%	+2369
total	191 203	100%	178211	100%	-12992



Il faut noter cette année une augmentation des cotisations (nombre de membres et meilleur suivi des règlements), mais une baisse due à la crise sanitaire sur les stages, les écoles et le sponsoring. Le succès de la bricocup en début de saison a permis de dégager un résultat très positif de 4K€.

Charges

Les charges d'exploitation ont diminué d'environ 28% essentiellement sur les frais de déplacements et les achats bar (arrêt des championnats) et sur les achats boutique (mise en place du partenariat avec OK PAUCHET).

Remboursement des frais des dirigeants

Conformément à l'article 14.2 des statuts, le rapport financier présente par bénéficiaire les remboursements de frais de l'exercice. Pour l'exercice 2019-2020, ces montants s'élèvent à :

- Mr Baumgarten : 1348,89 € (remboursement de dépenses pour l'aménagement du bar et frais de déplacements pour la FFH)
- Mme Forgues : 0
- Mr Charbon : 0

Situation financière

En matière de trésorerie, notre situation est saine puisque nous constatons à la fin de l'exercice un excédent de 72 k€. Cette somme est à analyser au regard de l'impact considérable de la refacturation des fluides par la ville de Caluire qui est toujours réalisée avec un an de décalage et à l'encaissement en juin de la subvention de la Métropole pour l'exercice suivant. Néanmoins cette trésorerie peut nous permettre à l'avenir de supporter un exercice 2020-2021 difficile voire d'envisager des projets d'investissement.

Conclusion

L'exercice 2019-2020 est un exercice totalement atypique. En effet, contrairement à d'autres organisations qui ont souffert de la crise dès cette année, les effets pour le FCL Hockey sont plutôt sur l'exercice à venir. En effet, nous devons anticiper une baisse des sponsoring/mécénat compte tenu des difficultés rencontrées par nos partenaires et également une baisse des subventions car nous avons bénéficié en 2019-2020 d'un contexte favorable au niveau de la région et du comité départemental du Rhône. Par ailleurs, nous avons dû envisager de recruter une salariée pour le secrétariat afin de palier au départ d'Olivier Delbart et au manque de bénévoles pour assurer les tâches administratives. De ce fait, le compte de résultat prévisionnel annexé à ce rapport prévoit un déficit de l'ordre de 21K€.

Nous devons rassembler tous nos efforts pour continuer à augmenter nos ressources propres dans tous les secteurs d'activité possibles en intégrant la nécessité de ne pas être dépendant des



subventions publiques dans notre stratégie afin que tous les adhérents puissent pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions.

Ainsi, nous serons en mesure de maintenir nos installations et toutes nos activités au bénéfice de nos membres.

Budget 2020-2021

Le budget prévisionnel a été établi sur des bases prudentes en matière de ressources puisque nous avons budgété des ressources à hauteur de 163 K€. L'objectif est de minimiser la perte d'exploitation avec une hypothèse de baisse des engagements des financeurs publics et privés et une légère baisse du nombre de membres. L'obtention de ressources complémentaires est un enjeu très fort avec toujours une forte incertitude sur le sponsoring, le mécénat et les dons.

Notre masse salariale va évoluer avec l'arrivée d'une salariée au poste de responsable administrative.

Dans cet exercice budgétaire toujours difficile à réaliser, l'équilibre en fin d'exercice sera difficile à atteindre. Le contrôle des charges, une démarche rigoureuse en matière de frais de déplacements sera plus que jamais nécessaire.

Nous sollicitons votre approbation des comptes 2019-2020 et du budget prévisionnel 2020-2021.